

Aud'2V (Aude Vélo Voyage)
Résidence de la Montagne Noire B6 impasse des Chênes
11000 Carcassonne e.mail: valles.maxime@orange.fr tél 0468779357

Carcassonne le 16 Février 2011

Max Vallès, Président Aud'2V

à

MMrs Marcel RAYNAUD, Président du Conseil Général de l'Aude
André VIOLA, Vice Président du Conseil Général dfe l'Aude

Objets: voies vertes et véloroutes dans l'Aude

Monsieur le Président, Monsieur le Vice Président,

L'association Aud'2V a l'honneur de vous exposer le but de sa création.

La pratique, le développement du vélo quotidien urbain et du vélo tourisme loisir à la fois local et dans sa dimension du voyage à bicyclette, fédère le groupe.

Toute l'équipe de l'association, a aussi décidé de militer en priorité pour que des projets voies vertes et véloroutes voient le jour dans l'Aude.

C'est en accord avec la F.F.C.T. (Fédération Française de Cyclotourisme), l'AF3V (Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes) et l'appui des cyclotouristes locaux, que nous espérons voir notre démarche, déboucher sur une politique affirmée, qui devrait renforcer: image, visibilité, tourisme et économie du département.

Les familles Audoises pour qui le vélo redevient un outil de déplacement doux, de trajet , de loisir et de santé ainsi que les nombreux touristes à vélo qui visitent le Pays Cathare seront alors assurés ici d'une sécurité passive.

C'est avec plaisir et espoir que nous avons pris connaissance des objectifs du projet de développement du Conseil Général, «AUDEVANT» et du lancement d'un schéma d'itinéraires cyclables jalonnés(sur route), avec cofinancement des pistes et voies vertes. Nous usagers cyclistes, demandons à être associés à cette étude.

Aud'2V, se permet d'insister sur le fait que ce département est traversé par plusieurs axes cyclables importants, d'intérêt national:

-Canal du Midi: entre le seuil de Naurouze et Argeliers(limite Hérault)

Son classement voie verte des Deux Mers en continuité de Bordeaux à Sète, sera acquis une fois ses 120kms Audois traités en revêtu lisse, non poussiéreux, confortablement accessibles aux vélos, rollers, fauteuils et aussi, Tourisme-Handicap. La portion Castets en Dorthe près Bordeaux-Avignonet, soit 243 kms étant elle classée voie verte aux normes AF3V depuis 2009.

- Bram à Moulin Neuf, voie verte la plus naturelle en devenir sur une voie ferrée désaffectée, reliant la «Pyrénées Cathares, chemin des Filatiers» en Ariège, se connecterait à Bram, à la « Deux Mers».

L'AF3V, favorable à l'itinéraire Aude, souhaiterait un prochain positionnement du C.G., car la région Midi Pyrénées désire rester en Ariège(Pamiers) et Haute Garonne(Lauraguais) pour la même liaison.

Un groupe de travail, composé de Gérard Afflatet, maire de Cailhau, André Meillet, Conseiller Economique et Social au C.G.11 et Yvette Albert, Trésorière Aud'2V très motivée sur ce projet, a décidé d'agir pour que cette liaison reste en terre d'Aude.

Nous avons noté l'initiative du Ministère de la Solidarité et du tourisme, qui a choisi dans l'Aude, le Canal du Midi et la Robine afin de tester le label «Destination pour Tous», qui doit qualifier des territoires proposant, cadre de vie, activité et services de la vie courante adaptés à tous, comprenant notamment **la chaîne déplacements**.

Les propositions judicieuses remontées vers la commission nationale par le Comité du Tourisme, pourraient insister sur le volet création des voies vertes allant dans le sens du label (chaîne déplacements). Un tel dossier pourrait alors peut-être bénéficier de financements d'État et U.E.

La désignation d'un **Monsieur** où d'une **Madame Voies Vertes Véloroutes** en responsabilité dans la prochaine équipe du Conseil Général de l'Aude, à l'instar de nombreux autres départements, serait un signe fort que ces dossiers seront pris en considération. Aud'2V y prendra toute sa part de collaboration le moment venu.

Dans l'attente et l'espoir que l'Aude devienne enfin un département qui évolue en la matière, nous vous prions de croire, Monsieur le Président et Monsieur le Vice Président, à toute notre considération distinguée.

Max Vallès Président Aud'2V

PJ: liste de signataires en soutien; lettre à VNF; argumentaire vvv-sud; article presse

Aud'2V- site:<http://trail-fou.chez-alice.fr>

déclaration Préfecture Aude w111002435 le 14/12/2010- J.O. N° 150 01/01/2011

F.F.C.T. N°7738 16/01/2011 - AF3V n° 0505 30/01/2011

Relais local AF3V pour l'Aude, Mars 2011